

Le mot de la co-présidence

Créée en 1975 par une poignée d'auteurs et d'autrices lassé-es d'être maltraité-es en interventions scolaires, la Charte fêtera cette année ses 46 ans. Forte de l'énergie, de l'enthousiasme et de la ténacité des administrateur-rices et salarié-es qui se sont succédé-es au cours de ces dernières décennies, ainsi que du soutien indéfectible de ses adhérent-es, notre association a su faire bouger les lignes. En près d'un demi-siècle, elle a gardé son cap : défendre l'idée qu'auteur-riche et illustrateur-riche sont des métiers à part entière.

Depuis la première victoire, l'instauration des fameux «Tarifs Charte» qui font depuis référence pour les interventions en festivals et salons, elle n'a eu de cesse de soutenir la professionnalisation et la défense de ses membres. Nombre d'entre nous ont ainsi pu participer aux formations qu'elle propose (Masterclass), bénéficier de conseils administratifs et juridiques gratuits, profiter d'une information constante (impôts, couverture sociale, contrats, bourses, résidences etc.) via le site Internet, la Charte Info et la Revue de Presse, échanger des conseils sur les réseaux sociaux ou le forum...

Conformément à sa vocation, souhaitée par ses fondateurs, la Charte continue d'être en première ligne pour interpeller les pouvoirs publics et les différents acteurs du monde du livre en vue d'une amélioration de nos conditions de travail. En témoignent ses récentes actions coup de poing : mouvement #payetonauteur, manifestations à Montreuil, publications de tribunes... Elle fait également partie des acteurs à l'origine de la création de la Ligue des auteurs professionnels, et a contribué ainsi à fédérer l'ensemble de la profession autour de nos très nombreux enjeux communs. Mais la raison d'être de la Charte, c'est aussi d'œuvrer pour le rayonnement de la littérature jeunesse. Chaque année, elle permet à une douzaine d'illustrateur-rices de rencontrer des éditeurs étrangers à Bologne (Le Voyage à Bologne) et leur donne ainsi l'opportunité de voir leur talent reconnu par-delà nos frontières. Elle s'attèle également à révéler des auteur-rices en herbe dans le cadre du concours Émergence, et à faire résonner de nouvelles voix qui, demain, feront toute la richesse et la diversité du paysage littéraire.

Le mot de la co-présidence

Un défi : répondre aujourd'hui à l'urgence sociale

Depuis quelques années les auteur·rices et illustrateur·rices jeunesse font face à une véritable urgence sociale. Outre la baisse progressive de leur revenu moyen et le durcissement de leurs conditions de travail, ils et elles sont confronté·es à un véritable raz-de-marée de réformes : augmentation des cotisations, réforme des retraites, CSG, passage de l'Agessa/Mda à l'URSSAF... Les conséquences : une nouvelle érosion de leur pouvoir d'achat, mais aussi une complexité administrative accrue. Les pouvoirs publics échouent à proposer des mesures en accord avec la réalité de leur métier, à leur fournir des règles du jeu claires... et même –c'est le comble– des outils fonctionnels. En cause, un statut professionnel bricolé, mal défini, qui entraîne une grande méconnaissance de nos réalités. Ce statut professionnel, il est aujourd'hui grand temps de le redessiner, au nom de la justice sociale et du principe d'égalité qui veut qu'en tant que professionnel·elles, nous soyons traité·es comme n'importe quel·elle autre travailleur et travailleuse. Nous créons la matière première sur laquelle s'appuie l'économie de notre secteur, cette exigence est donc un minimum. Loin de se reposer sur ses lauriers, la Charte répond et continuera de répondre présent sur ces enjeux.

Une gouvernance collective au service d'un projet collectif

Vous l'avez compris, les administrateur·rices et les salariées sont sur le pont. Plus encore, ils et elles se démultiplient afin de porter l'indignation et les craintes de ses membres au-devant de toutes les institutions. La Charte n'a jamais été autant présente et constitue un interlocuteur privilégié pour les pouvoirs publics. Ses contributions sont importantes dans les travaux communs avec les autres organisations professionnelles d'artistes-auteurs, car l'ampleur du chantier auquel nous faisons face va bien au-delà des auteurs et autrices du livre et concerne l'ensemble des créateurs et créatrices. La démultiplication des sujets de travail et du niveau d'expertise requis a cependant abouti à un constat : un·e seul·e président·e ne peut humainement pas faire face à tous les foyers de lutte et de construction de solutions. En témoigne la diminution de la durée des dernières présidences : 25 mois, 21 mois, puis 15 mois. En 2020, le Conseil d'administration a pris la décision d'expérimenter un nouveau mode de gouvernance. Ce sont désormais cinq personnes qui font face aux défis qui sont les nôtres avec l'appui d'un CA enthousiaste et engagé, des salariées, de nos partenaires, ainsi que d'adhérent·es impliqué·es.

Le mot de la co-présidence

L'objectif ? Dépersonnaliser l'action pour permettre un portage novateur, partagé, moins lourd et nous l'espérons, plus pérenne. Depuis ses débuts, la Charte mise sur l'action collective comme solution pour faire face à l'ampleur de la tâche. Par ce choix audacieux, c'est un message que nous voulons transmettre à tous nos partenaires et à tous nos adhérent-es dont certain-es répondent présent depuis les tout débuts. Au-delà des personnes, la Charte est une communauté solidaire, un collectif composé de ses administrateurs et administratrices, de ses salariées... et avant tout, de 1400 adhérent-e-s aux voix et profils variés. Merci pour votre soutien. Nous comptons sur votre appui et sur votre confiance.

Marc Daniau, Bétarice Égémar, Aurélie Gerlach, Lucie Le Moine et Hélène Vignal